

Syndicat Mixte Ouvert **CHARENTE NUMERIQUE**
 31 boulevard Emile Roux
 CS 60 000
 16917 ANGOULEME Cedex 9
 SIRET : 200 070 639 00014



DELIBERATION du Comité syndical de CHARENTE NUMERIQUE

Comité syndical du mercredi 7 juin 2017

N° de délibération : 2017-29-CS	
CADRE :	Contrats
OBJET :	Transfert de marchés du Département à Charente Numérique

L'an deux mille dix-sept, le 7 juin à 14H30, le comité syndical de Charente Numérique s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Membres	Présent(e)	Représenté(e)	Absent(e) non représenté(e)	Absent(e) représenté(e) par :
Collège Département				
Mme Marie Henriette BEUGENDRE		X		Pouvoir donné à M. Jacques CHABOT
M. François BONNEAU	X			
M. Jacques CHABOT	X			
M. Didier JOBIT	X			
M. Jérôme SOURISSEAU		X		Mme Catherine PARENT, suppléante
Collège Région				
M. Xavier BONNEFONT			X	
M. Mathieu HAZOUARD	X			
M. Jonathan MUÑOZ		X		Pouvoir donné à M. Mathieu HAZOUARD

Sept (7) délégués sur huit (8) étant présents ou représentés le quorum est atteint et le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant que par délibération de la commission permanente n° 406 en date du 4 novembre 2006, le Département de la Charente a adhéré à Charente Numérique en transférant ses compétences L 1425-1 « communications électroniques » et L 1425-2 « schéma directeur territorial d'aménagement numérique » du code général des collectivités territoriales ;

Syndicat Mixte Ouvert **CHARENTE NUMERIQUE**

Considérant que le syndicat mixte ouvert Charente Numérique a été créé le 7 décembre 2016, suite à l'arrêté portant création du Préfet de Charente ;

Considérant que pour permettre l'instruction des demandes de cofinancements et le lancement des opérations du programme d'aménagement numérique dans le respect du cadre réglementaire, il vous est proposé de solliciter le transfert de deux marchés du Département de la Charente au profit de Charente Numérique ;

Considérant que les actes formalisant les transferts seront des avenants qui seront notifiés au titulaire.

DECIDE de :

- **solliciter auprès du Département de la Charente le transfert des marchés figurant dans le tableau ci-après :**

Objet	Titulaire	Numéro	Montant HT	Montant TTC	Date de notification
Etude d'assistance technique, juridique et organisationnelle à la réalisation du plan d'action très haut débit de la Charente	Miriade	1400441	141 000 €	169 200 €	03/09/2014
Marché complémentaire au marché initial n°1400441	Miriade	1600254	62 200 €	74 640 €	08/07/2016

- **d'autoriser le Président de Charente Numérique à signer les avenants et les documents afférents.**

Résultats du vote :

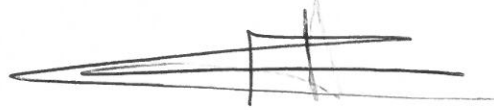
Membres	Pour	Abstention	Contre	Non exprimé(e)
Collège Département				
Mme Marie Henriette BEAUGENDRE (pouvoir à M. Jacques CHABOT)	X			
M. François BONNEAU	X			
M. Jacques CHABOT	X			
M. Didier JOBIT	X			
Mme Catherine PARENT	X			
Collège Région				
M. Xavier BONNEFONT				X
M. Mathieu HAZOUARD	X			
M. Jonathan MUÑOZ (pouvoir à M. Mathieu HAZOUARD)	X			

Syndicat Mixte Ouvert **CHARENTE NUMERIQUE**

M. Xavier BONNEFONT est absent, non représenté.

Conformément aux modalités de vote statutaire, cette délibération est adoptée.

Le Président de Charente Numérique



Jacques CHABOT

